



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT TENU À LA SALLE KIMBERLY-
LAMARRE DU CHALET DES LOISIRS DESJARDINS LE 15 DÉCEMBRE 2014
À 19 H**

Personne(s) présente(s) :

Louise Brunet, présidente
Marc Bertrand, conseiller, siège no1
François-Bernard Saillant, conseiller, siège no2
Sylvie Chartier, conseillère, siège no3
Andy Groskaufmanis, conseiller, siège no4
Even Mc Hugh, conseiller, siège no5
Guy Gilbert, conseiller, siège no6

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier

Les membres dudit conseil formant quorum sous la présidence de Louise Brunet, présidente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et greffe

- 1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil
- 1.2 Ouverture de la séance et greffe
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour

2. Finances et Administration

- 2.1 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015
- 2.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017
- 2.3 Adoption - Règlement général 642 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2015

3. Direction générale

- 3.1 Aucun

4. Travaux publics

- 4.1 Aucun

5. Loisirs, culture et vie communautaire

- 5.1 Aucun

6. Planification du territoire et développement durable

- 6.1 Aucun

7. Protection contre l'incendie

- 7.1 Aucun

8. Permis et inspections

- 8.1 Aucun

9. Varia

- 9.1 Aucun

10. Période de questions

11. Levée de l'assemblée



1.1 Constatation de l'avis de convocation aux membres du conseil

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'avis de convocation qui a été transmis aux membres du conseil.

Tous les membres du conseil présents renoncent à l'avis de convocation.

1.2 Ouverture de la séance et greffe

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 25.

373-2014

1.3 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Bertrand
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

374-2014

2.1 Adoption - Prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires déposées et qu'ils sont disposés à les adopter;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Marc Bertrand
 ET RÉSOLU :

D'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2015 tel que déposé, totalisant des revenus et crédits budgétaires pour un montant de 12 179 215 \$.

Budget 2015 pour adoption	
REVENUS	
Taxes foncières	7 108 000 \$
Taxes sur une autre base	3 008 360 \$
Tenant lieu de taxes	121 500 \$
Services rendus aux organismes municipaux	120 000 \$
Autres revenus	1 004 000 \$
Autre services rendus	502 200 \$
Transfert (subvention)	315 155 \$
Revenus totaux	12 179 215
DÉPENSES	
Administration générale	1 431 800 \$
Sécurité publique	1 758 550 \$
Transport	2 774 700 \$
Hygiène du milieu	1 775 960 \$
Santé et bien-être	10 000 \$
Urbanisme et zonage	963 680 \$
Activités récréatives	1 126 705 \$
Activités culturelles	415 900 \$
Frais de financement	497 815 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 755 110 \$
Surplus (déficit) avant affectations	1 424 105 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS	
Conciliation à des fins fiscales	---- \$
Financement des activités courantes	---- \$
Remboursement de capital	1 170 000 \$



Autres affectations	254 105 \$
Total financement et affectations	1 424 105 \$
Excédent (déficit) des activités financières	
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET AFFECTATIONS	12 179 215 \$
Surplus (déficit)	---- \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

375-2014

2.2 Adoption - Programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du programme triennal d'immobilisations 2015-2017 et qu'ils sont disposés à l'adopter;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Madame Sylvie Chartier
 ET RÉSOLU :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017 totalisant des investissements de 7 679 000 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

376-2014

2.3 Adoption - Règlement général 642 - Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2015

ATTENDU QU' une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux (2) jours avant la séance;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Andy Groskaufmanis
 APPUYÉ par Monsieur Even Mc Hugh
 ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement 642 Règlement concernant l'imposition des taxes, cotisations, licences et autres redevances ou tarifs municipaux pour l'année financière 2015.

Le texte de cette réglementation sera consigné au Livre des Règlements de la Municipalité après sa mise en vigueur pour valoir comme s'il était ici tout au long reproduit.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10 Période de questions

À 19 h 55, la présidente du conseil répond aux questions de l'assemblée.

Les questions ont porté sur :

- 1- On demande si la Municipalité a des ententes pour un camion échelle avec la Municipalité de Sainte-Brigitte de Laval.
 RP : Madame la mairesse mentionne que c'est plutôt avec la Municipalité de Stoneham, car la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval n'a pas de camion échelle.
- 2- On demande si la Municipalité a pensé faire une régie intermunicipale de protection incendie avec la Municipalité de Sainte-Brigitte-de-Laval.
 RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que non, mais que nous avons déjà une entente intermunicipale avec cette ville.



- 3- On demande si l'on a budgété un nouveau garage pour caserne pour accueillir le camion échelle.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que non, car la caserne actuelle est adéquate pour recevoir ce camion échelle.
- 4- On demande si on a fait un devis comparable aux autres municipalités pour l'achat du camion échelle.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que non, il s'agit d'un devis spécialisé pour Lac-Beauport.
- 5- On demande si le camion échelle aura toutes les roues motrices.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que oui.
- 6- On demande si la Municipalité aura à payer pour le réaménagement du boulevard du Lac intersection du chemin des mélèzes.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que possiblement si la Municipalité a des exigences particulières auprès du MTQ.
- 7- On demande si la Municipalité a prévu faire l'acquisition des camions de déneigement pour faire le déneigement en régie interne.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne que ce projet prendra à l'exemple de Stoneham plus ou moins 7 ans donc pas encore prévu au PTI mais le projet est à l'étude.
- 8- On demande si la population est prête à investir autant en protection incendie, et ce, depuis plusieurs années.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Andy Groskaufmanis qui mentionne qu'il n'aimerait pas être responsable d'un manque de sécurité de la population.
- 9- On demande ce que comprend le 800 000 \$ d'honoraires professionnels pour le secteur du mont Cervin.
RP : Madame la mairesse donne la parole au conseiller Even Mc Hugh qui mentionne que c'est pour l'aqueduc et l'égout et que ce montant sera financé en taxe de secteur.
- 10- On demande si le chemin de la Traverse de Laval est dans le PTI 2015-2017.
RP : Madame la mairesse mentionne que non pour l'instant, car on attend des subventions avec la MRC de La Jacques-Cartier.
- 11- On demande s'il y a possibilité d'avoir de meilleurs services de police SQ avec le coût chargé à la municipalité.
RP : Madame la mairesse mentionne qu'il y a un manque d'effectifs important à la SQ.

Fin de la période de questions à 20 h 30.

11 Levée de l'assemblée

La présidente lève l'assemblée à 20 h 30.

Louise Brunet, mairesse

Richard Labrecque, secrétaire-trésorier